

**Assemblée générale**

Soixante-quatorzième session

**Conseil économique et social**

Session de 2020

Documents officiels

Distr. générale  
5 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Deuxième Commission**  
**13<sup>e</sup> séance**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2020**  
**3<sup>e</sup> séance**

**Compte rendu analytique de la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social sur les approches écosystémiques qui permettront d'engager le monde sur une voie durable**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 15 octobre 2019, à 15 h 15

*Coprésidente* : M<sup>me</sup> Juul (Présidente du Conseil économique et social) . . . . . (Norvège)

*Coprésident* : M. Niang (Président de la Deuxième Commission) . . . . . (Sénégal)

**Sommaire**

Déclarations liminaires

Table ronde : « Les approches écosystémiques qui permettront d'engager le monde sur une voie durable »

Déclarations finales

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



*La séance est ouverte à 15 h 20.*

### **Déclarations liminaires**

1. **M<sup>me</sup> Juul** (Coprésidente) dit que la réunion conjointe aura pour principal sujet la manière dont les approches écosystémiques fondées sur des solutions naturelles pourraient engager le monde sur une voie durable. Les changements climatiques et la disparition des espèces s'accroissent à un rythme sans précédent, et les catastrophes naturelles deviennent plus fréquentes et plus graves. Les écosystèmes s'effondrent, les terres agricoles disparaissent au profit du désert et des millions de personnes souffrent de pénuries de nourriture ou d'eau ou fuient leur patrie en raison de l'intensification des conflits liés aux ressources naturelles.

2. L'oratrice dit que le maintien du statu quo ne résoudra rien et qu'il faut trouver des solutions ayant de réels effets sur les changements climatiques. La réunion sera donc axée sur les approches novatrices qui font appel aux nouvelles technologies, ainsi qu'aux pratiques du passé et au savoir autochtone. L'adoption de solutions aux changements climatiques fondées sur la nature et reposant sur des faits scientifiques éprouvés sur la biodiversité pourrait permettre de protéger à moindre coût et à moindre risque les écosystèmes dont l'humanité dépend. Les solutions fondées sur la nature étant un concept relativement nouveau, il faut les étudier plus avant si l'on souhaite en tirer le maximum d'avantages. La table ronde devrait non seulement offrir des éléments de réflexion, mais aussi des idées et des recommandations pratiques sur la manière d'agir rapidement pour atteindre les objectifs de développement durable.

3. **M. Niang** (Coprésident) dit que les solutions fondées sur la nature peuvent aider à surmonter les obstacles au développement durable auxquels le monde se heurte. La qualité de la nourriture et de l'eau consommées par les humains est fonction de la santé des écosystèmes, dont dépendent directement des millions de personnes pour leur subsistance. La biodiversité diminue rapidement dans toutes les régions du monde, et ce sont les activités humaines qui en sont la principale cause. Si nous n'adoptons pas des approches plus globales, les objectifs de développement durable convenus au niveau international risquent de rester hors d'atteinte.

4. L'orateur dit qu'il faut remettre en cause les modes de vie modernes et les méthodes de développement si l'on souhaite gérer efficacement les écosystèmes terrestres, en conserver les ressources essentielles et en préserver la biodiversité afin d'assurer la survie de

l'humanité. Il faut aussi faire évoluer la réflexion sur la nature et sa valeur intrinsèque si l'on veut réussir à créer des économies et des sociétés suffisamment durables et résilientes pour assurer l'existence humaine. La bonne nouvelle, c'est que des efforts sont déjà déployés à cette fin : la prise de conscience des gouvernements, du secteur privé et de la société civile a conduit à l'adoption de nouvelles démarches et d'indicateurs plus précis de la valeur de la nature.

### **Table ronde : « Les approches écosystémiques qui permettront d'engager le monde sur une voie durable »**

5. **M. Sengupta** (Coordonnateur mondial du portefeuille de projets en matière de changements climatiques de l'Union internationale pour la conservation de la nature), intervenant, illustrant ses propos par des diapositives numériques, dit que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a été fondée en 1948 et qu'elle a une composition unique. Ses membres sont non seulement des États et des organismes publics, mais aussi des organisations non gouvernementales et, depuis la dernière réunion de son organe directeur, des organisations autochtones. Sa structure en triple hélice est constituée de trois branches : les membres, les six commissions d'experts et le secrétariat.

6. L'orateur dit que le bien-être économique et social mondial dépend de la santé de la biosphère. À ce titre, les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 6, 13, 14 et 15, qui portent respectivement sur l'alimentation en eau et l'assainissement, la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et les écosystèmes terrestres, sont des prérequis indispensables à la réalisation des 13 autres objectifs. Le déploiement de solutions fondées sur la nature en réponse aux défis sociétaux est l'un des trois principaux domaines de travail de l'UICN. D'après la définition proposée par cette organisation, les solutions fondées sur la nature sont « des actions visant à protéger, à gérer durablement ou à restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

7. Les solutions fondées sur la nature offrent des avantages évidents dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques : elles pourraient en effet permettre d'appliquer de façon efficace sur le plan des coûts plus d'un tiers des mesures d'atténuation requises d'ici à 2030 pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C, l'un des objectifs de l'Accord de Paris. De plus, les puits de carbone terrestres, notamment les forêts, les zones

humides et les sols, offrent la possibilité de réduire les émissions de 12 gigatonnes par an. Par exemple, la plus grande tourbière tropicale du monde, située dans le bassin du fleuve Congo, pourrait stocker une quantité équivalente à la totalité des émissions mondiales de gaz à effet de serre produites en l'espace de 3 ans, ou à la totalité des émissions produites par les États-Unis d'Amérique sur une période de 20 ans.

8. Le Défi de Bonn, lancé en 2011 par l'UICN et le Gouvernement allemand, est une initiative mondiale visant à remettre en état 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020, et 350 millions d'hectares d'ici à 2030. Cela permettrait de séquestrer jusqu'à 1,7 milliard de tonnes de carbone par an, soit 14 % des émissions mondiales. Les contributions annoncées jusqu'à maintenant permettront de restaurer 170 millions d'hectares. Les avantages financiers de la nature ne doivent pas être sous-estimés : en 2012, les zones humides ont permis aux États-Unis de réduire de 625 millions de dollars les coûts des dommages directs causés par les inondations provoquées par l'ouragan Sandy. De manière plus générale, on estime que les zones humides côtières des États-Unis permettent d'éviter annuellement 23 milliards de dollars de dégâts en offrant une protection contre les tempêtes.

9. L'Université d'Oxford et l'UICN ont récemment mené une méta-étude sur le niveau d'ambition des États en ce qui concerne la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN) prévues par l'Accord de Paris. L'étude, qui a été publiée dans un rapport conjoint intitulé « Nature-based Solutions in Nationally Determined Contributions » (Le recours aux solutions fondées sur la nature dans les contributions déterminées au niveau national), contient des recommandations sur la manière d'inclure davantage les solutions fondées sur la nature dans les futures CDN afin de relever le niveau d'ambition en matière de lutte contre les changements climatiques. Au moins deux tiers des signataires de l'Accord de Paris recourent déjà à des solutions fondées sur la nature pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'atténuation ou d'adaptation, mais il est malgré tout urgent de fixer des objectifs plus concrets s'appuyant sur une analyse des faits. Par exemple, alors que plus de 70 % des CDN contiennent des références aux efforts déployés dans le secteur forestier, 20 % seulement de ces celles-ci font état d'objectifs quantifiables, et 8 % seulement comportent des objectifs exprimés en tonnes de dioxyde de carbone.

10. L'étude a également montré que les solutions fondées sur la nature permettant de réaliser une synergie

entre l'adaptation et l'atténuation sont sous-utilisées. Seuls 17 pays cherchent à s'attaquer simultanément à ces deux questions. Pourtant, les écosystèmes sains soutiennent à la fois l'adaptation, l'atténuation et la réduction des risques de catastrophe. On peut par ailleurs accroître l'utilisation de solutions naturelles dans les écosystèmes non forestiers et riches en carbone, comme les prairies, les zones arides, les mangroves et les tourbières, car ces derniers sont relativement peu représentés dans les CDN.

11. L'étude a en outre révélé que les pays à faible revenu accordent une place beaucoup plus importante aux solutions fondées sur la nature dans leurs CDN que les pays à revenu élevé. S'il se peut que ce fait soit dû en partie à l'inclusion implicite de ces solutions dans les CDN des pays à revenu élevé, il montre néanmoins qu'elles pourraient jouer un rôle plus important que celui qui est actuellement envisagé par de nombreux pays. Ce qu'il faut en retenir, c'est que tous les pays peuvent, à l'avenir, renforcer leurs CDN en faisant la part belle aux solutions fondées sur la nature. Cette recommandation générale a été divisée en cinq recommandations spécifiques.

12. Premièrement, les États devraient recourir à des solutions fondées sur la nature qui s'appuient sur un vaste éventail d'écosystèmes naturels, et pas seulement sur les forêts. Deuxièmement, ils devraient utiliser davantage les solutions fondées sur la nature qui agissent sur les plans de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements et qui soutiennent le développement durable et la préservation de la diversité biologique. Troisièmement, ils devraient inclure des objectifs plus concrets, qui sont à la fois mesurables et solides, pour les solutions naturelles qu'ils intègrent dans leurs CDN et dans les plans de mise en œuvre correspondants. Quatrièmement, ils devraient harmoniser les CDN avec les autres plans nationaux et les processus internationaux pertinents. Enfin, cinquièmement, les États devraient augmenter les fonds alloués aux solutions fondées sur la nature. La plupart des pays ayant explicitement inclus des solutions fondées sur la nature dans leurs CDN ont en effet subordonné leur mise en œuvre à l'obtention d'un soutien et d'une aide financière externes.

13. L'orateur dit qu'il y a de bonnes raisons d'être optimiste, même s'il faut recourir davantage aux solutions fondées sur la nature. Les populations du monde entier sont de plus en plus conscientes de l'importance de ces solutions, comme en témoigne le Manifeste des solutions fondées sur la nature pour le climat, adopté à l'issue du Sommet Action Climat 2019. L'investissement dans les solutions naturelles augmente et 2020 a été qualifiée de « super année » pour la nature,

car on prévoit une consolidation de l'élan en faveur des actions mondiales et nationales sous l'impulsion de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Congrès mondial de la nature 2020, qu'organiserait l'UICN.

14. **M<sup>me</sup> McQuaid** (Spécialiste de l'innovation, Trinity Centre for Social Innovation, Trinity Business School), intervenante, accompagnant sa déclaration d'une présentation de diapositives numériques, dit que des solutions fondées sur la nature pour des villes durables sont utilisées dans toute l'Europe dans le cadre du programme Horizon 2020, le plus grand programme européen de recherche et d'innovation. La Trinity Business School fait partie du 1 % des meilleures écoles de commerce au monde. L'établissement s'efforce de montrer l'exemple en matière de lutte contre les changements climatiques : la nouvelle faculté est logée dans un bâtiment ayant une consommation d'énergie quasi nulle et qui est par ailleurs doté de deux murs végétaux. La présence de ces murs, qui agissent comme un filtre indispensable contre la pollution atmosphérique, permet d'améliorer la santé et le bien-être du personnel et des étudiants et d'accroître la biodiversité dans le centre de la ville.

15. Dans le cadre de l'initiative de collaboration « Connecting Nature », le Trinity Centre for Social Innovation et la Trinity School of Natural Sciences aident des villes de toute l'Europe à recourir à des solutions naturelles à grande échelle pour relever les défis de société. L'initiative compte actuellement 31 participants issus de 16 pays et d'organisations régionales de la Chine, du Brésil, de la Corée du Sud et du Caucase. Les quatre principaux groupes concernés sont les collectivités urbaines et les citoyens, qui cernent les enjeux de société et recensent les solutions fondées sur la nature qui pourraient être employées pour les affronter ; les autorités municipales, qui ont le budget et les attributions nécessaires pour mettre en œuvre à grande échelle des solutions naturelles systémiques ; les universitaires, qui appuient les autorités municipales de diverses façons ; les partenaires de l'industrie, qui sont principalement des petites et moyennes entreprises qui s'engagent à élaborer des solutions naturelles novatrices.

16. La recherche s'est appuyée sur la définition proposée par l'Union européenne. Selon celle-ci, les solutions fondées sur la nature sont inspirées par la nature et soutenues par elle ; elles sont efficaces par rapport aux coûts ; elles offrent simultanément des avantages environnementaux, sociaux et économiques ;

elles contribuent à renforcer la résilience. L'Union européenne a déjà investi plus de 200 millions d'euros dans la recherche, le développement et l'innovation en matière de solutions fondées sur la nature. Il s'agit en effet d'une priorité du programme Horizon 2020. Une grande partie de ces fonds a été allouée à de vastes projets portant sur des sujets comme l'eau, la résistance climatique et la régénération urbaine. L'objectif est d'établir une base de données probantes et un solide cadre de référence. Des fonds ont également été consacrés à la recherche et à l'innovation en vue de trouver des solutions à certains des défis associés à l'intégration des solutions naturelles, par exemple en ce qui concerne la gouvernance, les modèles d'entreprise et de financement et les investissements du secteur de l'assurance. Les solutions fondées sur la nature s'inscrivent dans de nombreux domaines d'intervention, notamment l'urbanisation durable et la qualité de l'air, mais la biodiversité est un thème transversal essentiel.

17. L'oratrice précise que 68 villes européennes qui mettent déjà systématiquement en œuvre des solutions naturelles à grande échelle sont aujourd'hui regroupées au sein d'une communauté de pratique. Elles ont collectivement constitué une base de données probantes et quantifié les effets des solutions fondées sur la nature sur l'environnement, l'économie, la santé et le bien-être. Ces solutions peuvent contribuer à la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable, mais l'initiative « Connecting Nature » est plus particulièrement axée sur l'objectif 11, qui porte sur les villes durables. On estime que les villes produisent 75 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone. Des recherches récentes ont par ailleurs montré que de nombreux citoyens se sentent impuissants face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité. Les solutions fondées sur la nature en milieu urbain offrent une occasion de reconnecter les gens avec la nature et de leur donner les moyens d'adopter de nouvelles habitudes de vie ayant une incidence positive sur la biodiversité dans leur collectivité.

18. De nombreuses solutions fondées sur la nature en milieu urbain, comme les parcs, les arbres de rue et les jardins communautaires, existent depuis plusieurs décennies. Toutefois, ce n'est que récemment que les chercheurs ont commencé à quantifier leurs bénéfices, à savoir la protection qu'elles offrent contre les inondations, l'atténuation de la pollution atmosphérique et acoustique et de la présence de toxines, la réduction de l'effet d'îlot de chaleur dans les villes en été et le stockage du carbone. Ces solutions ont également des effets positifs sur la santé et le bien-être mental et physique, comme il est de plus en plus admis. Parmi les solutions fondées sur la nature ayant été adoptées plus

récemment, on peut citer les murs végétaux et les toits vivants. Une entreprise allemande participant au programme a même utilisé la nature comme technologie de construction : elle a créé des « salons verts », des structures mobiles pouvant être assemblées et utilisées de façon temporaire dans un parking ou un pôle de transport urbain, par exemple, afin d'offrir des îlots de fraîcheur en été. Ces structures mobiles connaissent déjà un franc succès en Allemagne.

19. L'adhésion des collectivités est cruciale à toutes les étapes du processus, de la coconception à la cogouvernance, en passant par la coproduction. Or elle n'est pas facile à obtenir. Dans cette optique, la Commission européenne a créé cinq groupes de travail chargés d'aider à surmonter certaines difficultés associées à la mise en œuvre de solutions naturelles à grande échelle. « Connecting Nature » bénéficie ainsi de l'aide d'un groupe de travail qui s'intéresse plus particulièrement à la gouvernance, aux modèles d'entreprise et à la finance. Environ un tiers des solutions fondées sur la nature mises en œuvre en Europe sont des projets d'infrastructure à grande échelle ayant un coût supérieur à 4 millions d'euros ; environ 40 % sont des projets communautaires à petite échelle d'un coût inférieur à 500 000 euros. Le coût des projets est un élément important à considérer au moment de déterminer le type d'investisseur qu'il convient de chercher. En Europe, les fonds publics financent environ 75 % des solutions fondées sur la nature, alors que les institutions financières n'en financent que 2 %. Quant aux organisations communautaires et philanthropiques, elles représentent une part croissante des sources de financement des solutions fondées sur la nature. À l'heure actuelle, cette part s'élève à 10 %.

20. Le premier défi auquel le groupe de travail se heurte concerne le fort niveau d'investissement du secteur public dans les solutions fondées sur la nature en milieu urbain ou, à l'inverse, le faible niveau d'investissement des institutions financières. Le problème est que l'envergure des projets ayant recours à des solutions naturelles est souvent trop faible pour que les institutions financières puissent y investir. On observe également un certain flou en ce qui concerne le rendement de l'investissement. On constate également l'absence d'indicateurs communs permettant de quantifier plus facilement les effets économiques, sociaux et environnementaux. Par conséquent, à court terme, l'oratrice recommande d'augmenter le financement public ou de chercher à accroître le recours à d'autres formes de financement, comme l'investissement d'impact, le financement communautaire et le financement participatif.

21. Le deuxième défi concerne le cloisonnement du financement public. Les solutions fondées sur la nature sont souvent en concurrence avec d'autres services publics, comme la santé ou l'éducation, et on ne reconnaît pas toujours comme il se doit les bénéfices mutuels qu'elles peuvent apporter. Un changement systémique est nécessaire dans le secteur public ; la priorité devrait être accordée à la mise en place d'équipes interministérielles chargées de s'attaquer aux changements climatiques et à la perte de biodiversité.

22. Le défi le plus important est sans doute lié à la gouvernance : ainsi, même si de nombreuses villes souhaitent en finir avec la mainmise du secteur public sur les solutions fondées sur la nature et adopter des approches de gouvernance concertée, on ignore comment réaliser une telle transition. La mise en œuvre de ces solutions implique de nombreux ministères, organismes et groupes, et il est difficile de réunir toutes ces parties prenantes. Il faut donc poursuivre les recherches, les démonstrations et les études de cas et développer des outils pour appuyer la transition afin que la mise en œuvre de ces solutions soit gérée par des partenariats établis entre les secteurs public, privé et communautaire.

23. Afin de rassembler les parties prenantes et d'échanger sur la proposition de valeur des solutions fondées sur la nature et sur la manière dont cette valeur sera présentée, Trinity a développé un modèle commercial sous forme de représentation graphique. On y présente des informations importantes sur les solutions fondées sur la nature dans un format visuel clair. Cet outil a déjà permis d'approcher de nouvelles entités et d'accéder à de nouvelles sources de financement et d'expliquer à de nouveaux publics en quoi consistent ces solutions.

24. Avec le concours de la University College Dublin, Trinity a également mené des travaux sur les entreprises et l'entrepreneuriat fondés sur la nature. Les deux établissements travaillent à l'élaboration d'une typologie des entreprises fondées sur la nature en fonction du type de solutions qu'elles mettent en œuvre. L'objectif est de recenser les débouchés commerciaux pour les entrepreneurs qui appliquent des solutions fondées sur la nature et de créer une base de données répertoriant les entreprises fondées sur la nature.

25. **M. Guillon** (Fondateur et Président-Directeur général de Conservation Investment Management), intervenant, accompagnant son exposé de diapositives numériques, dit que Conservation Investment Management est la première et seule société de conseils en investissements agréée aux États-Unis qui est spécialisée dans la conservation de la nature. Basée à



Denver, au Colorado, la société se consacre à la gestion d'investissements offrant des rendements financiers intéressants tout en ayant des effets positifs sur la nature. Elle ne se concentre pas spécifiquement sur les solutions fondées sur la nature, mais sur la restauration des écosystèmes, et elle met un point d'honneur à ce que tous ses projets bénéficient aux populations locales.

26. En moins de 15 ans, Conservation Investment Management a financé plus de 1 300 projets aux États-Unis. Le coût de ces projets se situait généralement entre 3 et 20 millions de dollars. La firme gère annuellement entre 3 et 4 milliards de dollars d'investissements privés, et ce chiffre augmente à un rythme d'environ 20 % par an. Elle a récemment participé à un projet visant à reconfigurer le lit d'un cours d'eau ainsi que les terrains environnants en vue de réduire les effets des fortes pluies sur la ville de Washington, située à proximité. Il s'agit d'un bon exemple du genre de travail qu'elle fait le plus souvent. Une mauvaise gestion du bassin versant était à l'origine de fréquentes inondations dans certaines parties de la ville. Depuis la reconfiguration, les terrains en amont absorbent l'excès d'eau en cas de fortes précipitations et agissent comme filtre naturel pour les sédiments. Conservation Investment Management s'occupe surtout de projets liés à la gestion de l'eau, notamment la réduction des inondations et de la pollution. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas encore eu beaucoup de projets en lien avec les changements climatiques.

27. Dans le domaine de la conservation, les principales incitations à l'investissement appartiennent à trois catégories : réglementaire, pré-réglementaire et volontaire. Les incitations réglementaires sont des mesures incitatives ou des mandats gouvernementaux, comme la loi intitulée *Clean Water Act* (loi relative à la qualité de l'eau), aux États-Unis. Les incitations pré-réglementaires sont des mandats gouvernementaux anticipés qui motivent l'adoption d'une mesure. Ainsi, à l'heure actuelle, aucun plafond d'émissions de carbone n'a été établi au niveau fédéral, mais les entreprises et les États savent que ce n'est qu'une question de temps, et beaucoup prennent déjà des mesures visant à réduire leurs émissions. Les certifications et les labels appartiennent à la catégorie des incitations volontaires. Les entreprises considèrent ainsi qu'elles peuvent influencer le comportement des consommateurs en faisant approuver leurs pratiques environnementales par des tiers indépendants, par exemple en adhérant à une organisation comme le Wildlife Friendly Enterprise Network. De nombreuses entreprises choisissent par ailleurs de mettre l'accent sur la responsabilité sociale, pour laquelle les consommateurs sont prêts à payer plus.

28. Le succès de Conservation Investment Management aux États-Unis s'explique notamment par la présence d'incitations réglementaires claires, par l'aptitude de la firme à mobiliser des capitaux en promettant des effets positifs sur l'environnement et des rendements financiers, ainsi que par sa capacité à donner aux entrepreneurs les moyens de concevoir et de lancer des projets, dont la plupart ne sont pas des initiatives du gouvernement. Les incitations réglementaires se répartissent en trois grandes catégories. La première catégorie est associée à l'atténuation des effets sur l'environnement. On peut notamment citer la loi intitulée *Endangered Species Act* (loi relative aux espèces menacées d'extinction), qui oblige les entreprises à restaurer l'habitat des espèces menacées qu'elles endommagent. La deuxième catégorie concerne les obligations de réduction de la pollution, comme les incitations à recourir à des solutions fondées sur la nature. L'orateur donne comme exemple le cas de la ville de New York, qui a eu des problèmes avec la qualité de l'eau provenant des montagnes Catskill et servant à l'approvisionnement. Au lieu de moderniser toutes les usines de traitement, conformément à la recommandation formulée par l'Agence de protection de l'environnement, les autorités municipales ont réussi à résoudre le problème en s'adressant aux agriculteurs propriétaires des terres d'où provient l'eau, une solution plus simple et beaucoup moins coûteuse. Enfin, il existe des systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission qui permettent aux entreprises de vendre leurs crédits carbone, y compris ceux obtenus au moyen de la séquestration, ce qui les incite à réduire leurs émissions de carbone.

29. L'orateur dit qu'une quantité énorme de capitaux privés pourrait être investie dans des solutions fondées sur la nature. On estime en effet à 30 billions de dollars la somme des richesses privées qui seront transférées dans les 10 prochaines années à la génération du Millénaire. Par ailleurs, les jeunes investisseurs recherchent de plus en plus des investissements qui respectent leurs valeurs et espèrent s'associer au secteur public pour investir dans des projets ayant des répercussions positives. Il est crucial que les gouvernements recueillent davantage de données pour pouvoir tirer parti de cette occasion. Les investisseurs veulent en effet savoir exactement comment leur argent permet de protéger l'environnement ou d'améliorer la santé des gens, et le manque d'indicateurs clairs constitue un obstacle à l'obtention d'investissements importants. Les gouvernements devraient également engager un dialogue précoce avec les investisseurs internationaux afin de les informer des possibilités locales et des principaux projets. Trop souvent, les gouvernements se méfient des investisseurs étrangers ;

en réalité, les investisseurs d'impact cherchent à faire le plus de bien possible avec leur argent. L'orateur précise que si les gouvernements souhaitent accroître leurs investissements étrangers dans la conservation, sa firme est en mesure d'examiner les contrats et de recenser les flous juridiques. Il croit que les gouvernements devraient également offrir un financement mixte afin que les projets puissent être testés dans les pays en développement. Cela permet de fournir aux investisseurs une garantie initiale pendant qu'ils acquièrent de l'expérience en mettant en œuvre une solution particulière fondée sur un pays ou sur la nature. Il s'agit là du meilleur moyen de mobiliser des investisseurs qui sont peu enclins au risque et de permettre le démarrage de nouveaux projets.

30. L'orateur estime que le plus important est de donner aux entrepreneurs les moyens de concevoir et de lancer des projets. Les experts locaux doivent être impliqués, car il est important que les solutions fondées sur la nature soient adaptées au site où elles sont mises en œuvre. Il est également essentiel de rechercher le soutien des populations locales : les collectivités concernées doivent comprendre et accepter la raison d'être d'un projet et pouvoir profiter de ses retombées environnementales et économiques.

31. Les investissements en matière de conservation pourraient servir à financer l'atténuation des effets (la restauration d'un écosystème dégradé) ; les programmes de plafonnement des émissions et d'échange de droits d'émission ; la réduction de la pollution (le développement d'infrastructures durables et la réalisation d'investissements liés à l'eau) ; la certification ; la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques (la restauration des récifs de corail et le recours aux mangroves pour limiter les dommages causés par les ouragans).

### Partie interactive

32. **M<sup>me</sup> Moe** (Norvège) dit que pour atteindre les objectifs de développement durable, il est essentiel de veiller à la santé de la planète. La dégradation de la nature est source de changements climatiques, de perte de biodiversité et de pauvreté, et menace la santé, les moyens de subsistance, la culture et la sécurité. À l'échelle mondiale, il faut favoriser la nature, et non la détruire. Il est donc d'abord et avant tout nécessaire de protéger les écosystèmes qui subsistent, tels que les forêts pluviales tropicales, qui jouent un rôle crucial en filtrant l'eau et en régulant les régimes pluviométriques régionaux. Pour parvenir aux objectifs mondiaux communs, il est indispensable de protéger et de restaurer les écosystèmes vitaux.

33. Deux publications récentes comportent des informations clés sur la voie à suivre. Dans son rapport intitulé « Mieux cultiver : dix transitions critiques pour transformer l'alimentation et l'utilisation des terres », la Food and Land Use Coalition explique que paradoxalement, en produisant des denrées alimentaires, les populations détruisent les écosystèmes dont elles dépendent. Elle décrit 10 transitions importantes qui permettraient de protéger la planète et sa population d'une manière durable sur le plan économique. Il s'agit notamment de produire davantage de denrées alimentaires en exploitant moins de terres, changement qui implique l'instauration d'une réglementation et l'assurance d'un appui aux petits exploitants agricoles. Il faut accroître l'exploitation durable des ressources marines à des fins alimentaires. Les régimes alimentaires revêtent également une grande importance, sachant qu'une alimentation plus saine est meilleure tant pour les populations que pour la planète. Il s'impose aussi de réduire le gaspillage. Une transition réussie pourrait favoriser la création de meilleurs emplois dans les milieux ruraux et épargner aux populations les coûts induits par les catastrophes liées aux changements climatiques et les factures des soins de santé, qui se chiffrent en milliers de milliards de dollars.

34. Par ailleurs, le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable a conclu, dans une étude, que l'action climatique axée sur les océans pouvait potentiellement réduire de 20 % l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions d'ici 2050. Lors du Sommet Action Climat 2019, le Groupe de haut niveau a lancé un appel ambitieux aux acteurs du monde entier pour qu'ils accélèrent les progrès concernant certaines mesures clés dans ce domaine. Il s'agissait notamment d'investir dans des solutions fondées sur la nature, telles que le développement de l'exploitation des sources d'énergie renouvelables au large des côtes et en mer, l'appui à la décarbonation rapide des industries de la mer et la promotion du captage et du stockage du dioxyde de carbone dans le sous-sol marin. Une économie bleue durable joue un rôle crucial dans la démarche indispensable de réduction des émissions, en même temps qu'elle crée des emplois, favorise la sécurité alimentaire, préserve la diversité biologique et accroît la résilience.

35. La Norvège est déterminée à appuyer les solutions fondées sur la nature pour faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, respecter les engagements internationaux et parvenir à un développement durable et équitable.

36. **M. Varganov** (Fédération de Russie) juge opportun que l'ONU et ses États Membres promeuvent une démarche systématique d'exploitation durable des écosystèmes. La Fédération de Russie a appuyé diverses initiatives récentes qui tablent sur une appréhension globale de la nature, notamment l'adoption du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), la déclaration de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) et la restauration des écosystèmes.

37. L'approche écosystémique est l'un des principaux piliers des politiques environnementales du Gouvernement russe. La Fédération de Russie tient compte de l'interdépendance des composantes environnementales lors de la création ou de l'agrandissement des réserves naturelles et dans la gestion de bassins hydrographiques, de mers et de forêts. Il y a incontestablement une corrélation entre les ressources en eau, le maintien d'un climat fertile sur la planète et les écosystèmes forestiers. À l'heure actuelle, la Russie accorde une attention particulière à la préservation des forêts. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019 est entrée en vigueur une loi qui rend obligatoire la restauration des surfaces boisées, dans la même zone où des arbres ont été abattus et à la même échelle. Il y a lieu de tenir pleinement compte de la capacité de séquestration des forêts au titre de l'Accord de Paris. Des solutions fondées sur la nature pourraient également être mises en place à l'aide de technologies qui s'en inspirent, grâce à des systèmes et à des processus qui fonctionnent selon les lois de la nature. L'utilisation de ces technologies pourrait permettre de produire de l'énergie à partir de sources renouvelables ou de développer de nouvelles sources.

38. En juillet 2019, le deuxième Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel s'est tenu dans la ville russe d'Ekaterinbourg. Cette manifestation a permis de réaffirmer que la recherche de solutions hautement efficaces, scientifiques et axées sur l'énergie, grâce à l'observation de la nature et de l'utilisation de mécanismes mégascientifiques, avait toute sa pertinence. Toutes les parties intéressées ont été invitées à coopérer sur les questions relatives à la science et à la production en faveur du développement durable de la biotechnologie.

39. **M<sup>me</sup> O'Connor** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) déclare que la perte de biodiversité et les changements climatiques sont des problèmes intrinsèquement liés, qui doivent être traités ensemble. Si les solutions fondées sur la nature peuvent

potentiellement régler l'un et l'autre et permettre d'appliquer de façon efficace sur le plan des coûts jusqu'à un tiers des mesures d'atténuation du changement climatique requises d'ici à 2030, elles reçoivent moins de 4 % du financement mondial en faveur du climat. Ces solutions présentent également des avantages en matière d'adaptation, accroissent la biodiversité et favorisent le développement durable.

40. Le Royaume-Uni s'est fixé des objectifs nationaux ambitieux au titre de son plan pour l'environnement sur 25 ans et de sa législation sur l'élimination des émissions nettes de carbone. Il élabore et applique des solutions fondées sur la nature dans le cadre de sa stratégie de croissance propre (Clean Growth Strategy), par exemple en finançant l'expansion des zones boisées et la restauration des tourbières. Il envisage également de créer ou de restaurer 500 000 hectares d'habitats de faune sauvage en dehors des sites protégés, dans le cadre d'un réseau de régénération de la nature. Il doublera son financement en faveur de la lutte internationale contre les changements climatiques pour le porter à au moins 11,6 milliards de livres sterling au cours des cinq prochaines années, en privilégiant les solutions fondées sur la nature qui se révèlent efficaces pour les populations, le climat et l'environnement. Il augmente également ses investissements dans la protection de la biodiversité grâce à un nouveau fonds de 220 millions de livres, un montant de 40 millions de livres ayant été affecté au reboisement.

41. Le Royaume-Uni est déterminé à participer à l'effort de mise en place d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui soit ambitieux, évaluable et moteur d'action. En partenariat avec l'Italie, il s'apprête à accueillir, en 2020, la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À l'instar d'autres réunions importantes, cette rencontre permettra de mettre davantage en évidence les liens entre le climat et la biodiversité, ainsi que le rôle des solutions fondées sur la nature. Le Premier Ministre s'est engagé à adopter une démarche commune à l'égard du climat et de la biodiversité, les décrivant comme les deux faces d'une même médaille et mettant fortement l'accent sur les solutions fondées sur la nature pour faire face aux changements climatiques. Toutefois, les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques vont au-delà du débat en cours, car il est nécessaire de transformer le bouquet énergétique actuel et de changer le fonctionnement des économies.

42. **M. Lawrence** (États-Unis d'Amérique) affirme que son pays est à la pointe des technologies et des pratiques nécessaires au bon déploiement des solutions



fondées sur la nature et des services écosystémiques connexes, au niveau tant national qu'international. Ces solutions cadrent avec l'objectif de son gouvernement, qui est de travailler avec des partenaires internationaux en vue d'accroître la prospérité et l'autonomie. Les États-Unis appuient, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières, des projets qui intègrent nombre des principes propres à ces solutions. Depuis longtemps, le Département de l'agriculture des États-Unis restaure les terres dans l'intérêt de la population du pays. Le programme SilvaCarbon, dirigé par le Service des forêts des États-Unis, est l'une des contributions apportées par le pays sur le plan international. Il met à profit le rôle moteur et l'expertise technique des États-Unis pour aider les partenaires internationaux à cartographier et à surveiller leurs forêts et autres terres, renforçant ainsi leur capacité d'évaluer et d'appliquer des solutions fondées sur la nature.

43. L'exposé de M. Guillon est convaincant ; il importe d'établir un cadre réglementaire, non seulement au niveau fédéral, mais aussi au niveau des États fédérés et au niveau local, pour encourager la mise en place de solutions fondées sur la nature. Des mesures d'incitation fiscale pourraient aussi contribuer à accroître considérablement le recours à de telles solutions. Le Gouvernement des États-Unis s'efforce de trouver les réponses les plus adéquates aux problèmes qu'il constate sur le terrain. Les solutions fondées sur la nature présentent des avantages que les États-Unis continueront d'appuyer et d'explorer.

44. **M. Grigoryan** (Arménie) reconnaît que le monde est effectivement confronté à toute une série de problèmes liés aux changements climatiques, à l'urbanisation non durable et à la perte de capital naturel. Les solutions fondées sur la nature pourraient apporter des réponses à des problèmes sociétaux, tels que les menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et hydrique, la dégradation des sols, la pollution et la désertification. Elles pourraient également permettre de créer de nouveaux emplois et favoriser la croissance économique en proposant de nouveaux produits et services qui enrichiraient le capital naturel au lieu de l'épuiser. Conscient de la corrélation qui existe entre les questions économiques et environnementales, et convaincu que les meilleures décisions économiques sont celles dont les effets sur l'environnement ont été soigneusement évalués, le Gouvernement arménien veille à l'étroite cohérence de ses politiques économiques et environnementales.

45. Le Gouvernement arménien s'efforce d'intégrer des pratiques écologiques dans les secteurs de l'économie qui ont une incidence négative sur l'environnement. L'un des domaines auxquels il

accorde une importance particulière est l'expansion des forêts, et ce non seulement pour profiter de leur rôle protecteur, mais aussi pour créer des sources de revenu durables pour les populations locales. Il s'est engagé à étendre considérablement la couverture forestière du pays et à la doubler d'ici à 2050. Au cours des 20 dernières années, l'Arménie a étendu ses zones protégées et pris des mesures importantes pour réduire la dégradation des habitats naturels, enrayer la perte de biodiversité et protéger les espèces menacées.

46. Organisé conjointement par l'Armenia Tree Project et l'Acopian Center for the Environment de l'American University of Armenia, le premier Sommet sur les forêts se tiendra à Erevan du 20 au 23 octobre 2019. Il réunira des spécialistes de la sylviculture, qui débattront d'un large éventail de questions de politique générale, telles que les mécanismes de financement de la restauration et de la préservation des forêts, l'équilibre de la demande énergétique dans le contexte de la réduction de la pauvreté et de la préservation des forêts, ainsi que le rôle de l'informatique et des communications dans la préservation et la gestion des forêts.

47. **M. Gayito** (Éthiopie) fait valoir que des pays comme le sien subissent les effets dévastateurs des changements climatiques, qui menacent les gains durement acquis en matière de développement et font que les capacités de développement dont ils ont tant besoin sont redirigées vers des mesures d'assistance vitale. Les solutions fondées sur la nature contribuent grandement à la résilience face aux changements climatiques. Consciente de l'importance cruciale de la gestion durable des terres, l'Éthiopie prépare un programme décennal de développement du secteur forestier qui vise à promouvoir une sylviculture durable et productive favorisant une croissance économique verte et des forêts riches en biodiversité. Environ 4 milliards d'arbres ont été plantés en Éthiopie au cours des trois derniers mois dans le cadre de ce programme. En 2020, 5 milliards d'arbres supplémentaires seront plantés au titre d'une initiative baptisée « 40 arbres par tête pour une nouvelle Éthiopie ». L'engagement politique et la mobilisation du public sont les deux principaux facteurs qui permettent d'aller de l'avant. L'impulsion politique a été en première ligne du programme national de plantation d'arbres et plus de 20 millions de personnes ont été mobilisées pour y participer, convaincues que leur action contribuerait à apporter les changements nécessaires.

48. L'Éthiopie demeure résolue à appliquer le Programme 2030 et l'Accord de Paris. Il est possible de préserver la planète, de mettre fin à la pauvreté et de

parvenir à la prospérité pour tous, mais il faut pour ce faire redynamiser les partenariats.

49. **M<sup>me</sup> Zeitler** (observatrice de l'Union européenne) juge que la présente réunion est importante, car les solutions fondées sur la nature sont abordées essentiellement dans les milieux écologistes et rarement lors de débats internationaux sur le développement durable. Les intervenants ont montré que les mesures réglementaires, les politiques, la recherche et le financement pouvaient tous contribuer à améliorer le recours à des solutions fondées sur la nature. Il faut effectivement renoncer aux démarches cloisonnées au sein des gouvernements et faire en sorte que les ministères cessent de travailler en vase clos. La société doit également apprendre à adopter des démarches à plus long terme : la priorité est rarement donnée aux solutions fondées sur la nature car leurs avantages mettent du temps à se manifester, alors que les solutions technologiques donnent souvent des résultats plus rapides, mais qui n'en sont pas meilleurs pour autant.

50. Comme l'a expliqué M<sup>me</sup> McQuaid, dans le cadre du programme Horizon 2020, l'Union européenne se concentre sur la recherche de solutions fondées sur la nature. Elle s'efforce d'établir une communauté de connaissances qui englobe les chercheurs basés en dehors de l'Europe et de recueillir autant de données que possible. L'organisation des données permettra de déterminer quelles sont les solutions fondées sur la nature qui pourraient être transposées à plus grande échelle ou reproduites dans d'autres pays ou contextes.

51. Le financement des solutions fondées sur la nature représente un défi majeur. À cet égard, le Mécanisme de financement du capital naturel de l'Union européenne apporte une aide aux petites entreprises qui souhaitent mettre en place ce type de solution, mais qui peinent à accéder aux financements nécessaires faute de données concrètes démontrant les avantages et les profits à court terme. Le Mécanisme aide les petites entreprises en leur accordant des prêts ou des garanties supplémentaires qui ont été fournis en partie grâce à l'appui public. Le même type de mécanisme existe dans le domaine de la coopération pour le développement, au titre du plan d'investissement extérieur de l'Union européenne, qui prévoit des allocations réservées à des domaines tels que l'agriculture durable et les mesures visant les villes. Grâce à ce plan, les entrepreneurs créatifs et novateurs qui souhaitent rendre leurs activités plus durables mais qui peinent à accéder à des financements peuvent obtenir des garanties financières à l'appui de leurs projets. De façon plus générale, les travaux de l'Union européenne sur le financement durable revêtent une importance majeure : les grands investisseurs, tels que les fonds de pension, doivent être en mesure de fournir

des informations concrètes à ceux de leurs clients qui cherchent à investir dans des projets durables. À cette fin, l'Union européenne a entrepris d'élaborer une taxonomie qui définira les critères de durabilité dans différents domaines par rapport aux solutions fondées sur la nature. Enfin, il convient de rapprocher les décideurs politiques et les entreprises. Bien qu'il existe des partenariats environnementaux entre les pays de l'Union européenne, il pourrait être utile de les étendre à des activités de préservation.

52. Les 12 prochains mois seront décisifs pour ce qui est des solutions fondées sur la nature, lesquelles ont attiré beaucoup d'attention lors du Sommet Action Climat 2019 et présentent un intérêt au regard de nombre des projets de résolution que la Deuxième Commission examinera au cours des deux prochains mois. La Commission devrait en profiter pour se pencher sur les moyens d'intégrer ces solutions dans ces résolutions, de manière qu'elles soient prises en compte dans l'ensemble du Programme 2030.

53. **M. Liu Yanming** (Chine) estime que les solutions fondées sur la nature sont un élément essentiel de la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale. Près de 40 % des initiatives en la matière sont associées à ce type de solution. Au Sommet Action Climat 2019, la Chine et la Nouvelle-Zélande ont codirigé des débats au sujet de ces initiatives, qui ont été présentées comme l'un des neuf grands domaines d'action.

54. Les solutions fondées sur la nature offrent un nouveau point de vue sur la relation entre les êtres humains et la nature et favorisent leur coexistence harmonieuse. Elles appuient la préservation écologique et l'intégration de l'exploitation durable des ressources naturelles dans les politiques et les cadres de lutte contre les changements climatiques, tout en maximisant le rôle catalyseur de la nature.

55. Les solutions fondées sur la nature pourraient également susciter de nouvelles ripostes mondiales aux changements climatiques. La Chine a proposé plus de 150 initiatives fondées sur la nature dans les domaines de la sylviculture, de l'agriculture, des océans, des ressources hydriques et des écosystèmes. Elle a constitué un Groupe d'Amis pour promouvoir le suivi de la mise en œuvre de ces solutions et renforcer la coopération internationale à cet égard. L'objectif est d'exploiter, grâce à ces solutions, un potentiel d'atténuation des émissions de 10 à 12 gigatonnes de dioxyde de carbone par an.

56. Les solutions fondées sur la nature dynamiseront également la réalisation des objectifs de développement durable. Une eau propre et des montagnes verdoyantes

sont des ressources inestimables. La régénération de l'environnement écologique stimulera la productivité. À cet égard, la Chine a recensé une trentaine de pratiques exemplaires concernant les forêts, les puits de carbone, la préservation de la biodiversité ainsi que la prévention et le contrôle de la désertification, démontrant ainsi l'avantage considérable que les solutions fondées sur la nature présentent pour le développement coordonné de l'économie, de la société et de l'environnement.

57. À l'avenir, la Chine continuera de mener une action climatique énergétique, d'approfondir sa coopération avec d'autres pays, de faire progresser le processus multilatéral de lutte contre les changements climatiques et de s'efforcer de bâtir un monde propre et beau, dans l'optique d'une prospérité et d'une destinée communes.

58. **M. Abdel-latif** (observateur de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables) a l'impression, après avoir écouté les différents exposés, que les sources d'énergie renouvelables ne sont pas particulièrement exploitées dans le cadre des projets fondés sur la nature qui ont été présentés. Pourtant, ces sources pourraient être décrites comme des solutions fondées sur la nature, qu'il s'agisse de l'énergie solaire, éolienne ou géothermique. Le fait qu'elles n'aient pas été évoquées illustre la démarche cloisonnée que les intervenants ont mentionnée. L'énergie, les écosystèmes, la gestion des terres et l'eau sont des thèmes qui, en réalité, sont étroitement liés et qu'il convient d'aborder de manière globale. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables s'emploie à mettre au point une telle approche, cherchant à définir la manière dont les sources d'énergie renouvelables peuvent être intégrées dans les solutions fondées sur la nature. Ainsi, le mois précédent, elle a signé un mémorandum d'accord avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, pour montrer comment les sources d'énergie renouvelables pouvaient contribuer à la restauration des terres. L'orateur espère qu'à l'avenir, les sources d'énergie renouvelables pourront être intégrées dans les solutions fondées sur la nature.

59. **M. Sengupta** (Union internationale pour la conservation de la nature) signale que son organisation a produit une vidéo sur les solutions fondées sur la nature, qui est disponible sur YouTube, et qu'elle a entrepris d'élaborer une norme internationale sur le sujet. Le processus d'adoption en est actuellement à l'étape des consultations publiques et l'organisation espère que la norme sera prête à temps pour son prochain congrès, qui se tiendra à Marseille en 2020. De

plus amples informations, ainsi que le rapport sur la place des solutions fondées sur la nature au regard des contributions déterminées au niveau national, sont disponibles sur le site Web officiel de l'Union ([iucn.org/climate](http://iucn.org/climate)).

60. Comme certains orateurs l'ont souligné, il importe vraiment que les politiques cadrent avec les objectifs du marché et les visées sociétales plus larges. Tous les acteurs de la société doivent participer, car nul ne peut mener une action climatique ou appliquer des solutions fondées sur la nature à titre individuel.

61. **M<sup>me</sup> McQuaid** (spécialiste de l'innovation au Trinity Centre for Social Innovation de la Trinity Business School) se fait tout particulièrement l'écho des observations sur la nécessité d'agir dans différents domaines stratégiques. La présente réunion marque un pas de plus vers l'élimination des démarches cloisonnées. Par ailleurs, la nécessité d'une impulsion politique a été clairement exprimée. Les nombreux exemples d'engagement et d'action de la part des pouvoirs publics qui ont été mentionnés sont encourageants. L'oratrice attend avec impatience de voir les effets que ces démarches auront sur les changements climatiques et la perte de biodiversité.

62. **M. Guillon** (fondateur et Président-Directeur général de Conservation Investment Management) se réjouit que les solutions fondées sur la nature soient comprises et fassent l'objet d'engagements. Il est en effet crucial de supprimer les démarches cloisonnées, sachant que la plantation de forêts, par exemple, a une incidence sur l'eau, la biodiversité et, surtout, les populations locales.

### Déclarations finales

63. **M<sup>me</sup> Juul** (Coprésidente) déclare que cette séance a permis de montrer que les solutions fondées sur la nature appuyaient les normes et principes de la protection de la nature et qu'elles pouvaient être mises en œuvre seules ou de manière intégrée. Elles préservent la diversité biologique et culturelle ainsi que la capacité des écosystèmes d'évoluer avec le temps. Le message qui ressort clairement de la séance est que les solutions fondées sur la nature proposent des réponses concrètes aux problèmes qui frappent le monde et qu'elles devraient être considérées comme complémentaires des solutions technologiques, et non incompatibles avec ces dernières. Il ne faut pas manquer l'occasion de les adopter et de les appliquer dans des contextes adéquats.

64. **M. Niang** (Coprésident) déclare qu'au Sahel, en Afrique, l'initiative Grande Muraille verte a pour objet de restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées afin de retenir 250 millions de tonnes de carbone et de

créer 10 millions d'emplois dans les zones rurales. Par l'intermédiaire de l'Union africaine, plus de 20 pays de la région y participent. Du Sénégal à Djibouti, la population se mobilise pour transformer le paysage, le faire revivre et améliorer la sécurité alimentaire, l'emploi et la stabilité au quotidien. Une fois achevée, la Grande Muraille verte fera trois fois la taille de la Grande Barrière de corail. Toutes et tous sont encouragés à passer à l'action et à faire en sorte que le Programme 2030 change véritablement la donne pour les populations et la planète.

*La séance est levée à 17 h 10.*